

Le 1 mai 2023

Cher membre et futur membre de l'Association de sécurité de forestière du Nouveau-Brunswick,

Créée en 1963, l'Association de sécurité de forestière du Nouveau-Brunswick (ASFNB) sert maintenant l'industrie forestière depuis 20 ans. Toutefois, à l'époque, avec la création de la nouvelle Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail (CSSIAT), l'industrie a estimé que sa propre association de sécurité n'était plus nécessaire. Dissoute en 1982, l'ASFNB a connu un regain d'intérêt en raison de l'augmentation du nombre d'accidents graves et de décès dans l'industrie forestière au cours des dernières années. Le manque de formation abordable et de qualité en matière de sécurité a incité les membres des scieries de l'industrie (code CTI 2512) à réactiver l'Association 20 ans après sa fermeture.

À l'automne 2005, l'Association de sécurité de forestière du Nouveau-Brunswick a rouvert ses portes et, en décembre 2005, elle a dispensé ses premiers cours. L'Association de sécurité de forestière du Nouveau-Brunswick continue de travailler fort pour servir ses membres et, sans aucun signe de ralentissement, elle aspire à continuer à élaborer des programmes nouveaux et pertinents pour améliorer la santé et la sécurité dans notre secteur.

L'Association de sécurité de forestière du Nouveau-Brunswick est un organisme de sécurité sans but lucratif, financé par l'industrie, qui vise à éliminer les accidents du travail dans l'industrie forestière par la sensibilisation et la formation.

Elle est constituée en vertu de la *Loi sur les compagnies du Nouveau-Brunswick*, comporte des règlements administratifs et est dirigée par un conseil d'administration.

Les associations de sécurité du Nouveau-Brunswick sont financées par des cotisations perçues au nom de leurs industries respectives par Travail sécuritaire NB (anciennement la CSSIAT). L'article 79.2 de la *Loi sur les accidents du travail* permet à Travail sécuritaire NB de financer les associations de sécurité qui favorisent la prévention des accidents par la sensibilisation et la formation des employeurs de leur secteur.

L'ASFNB s'efforce de créer une culture de sécurité positive et proactive au sein de l'industrie forestière du Nouveau-Brunswick. Notre objectif est de réduire considérablement le nombre d'accidents du travail grâce à la formation et à la sensibilisation en matière de sécurité. Nous visons à ce que l'industrie forestière du Nouveau-Brunswick soit un chef de file national par son engagement collectif à l'égard de programmes efficaces de prévention en matière de santé et de sécurité au travail.

Au fil de notre évolution, en parallèle avec la demande et les exigences en matière de formation et de sensibilisation en SST au Nouveau-Brunswick, nous espérons élargir notre champ d'action des scieries aux diverses autres entités liées à la foresterie. Une initiative est en cours pour ouvrir l'Association à d'autres employeurs du secteur forestier. Ces secteurs comprennent les entreprises du Nouveau-Brunswick dans les domaines suivants :

- exploitation forestière et sylviculture;
- transformation et préservation du bois;
- fabricants de produits de bois divers
- pâtes et papiers;
- fabricants de portes et de fenêtres

*Les employeurs et les employés du secteur forestier ont maintenant besoin de votre aide.
« Comment? », me direz-vous.*

Nous vous invitons, en tant qu'employeurs de l'industrie forestière, à joindre l'Association. Si la majorité des membres de votre secteur manifestent leur soutien, l'ASFNB peut présenter une demande à Travail sécuritaire NB pour vous ajouter, afin que toutes les entreprises comme la vôtre fassent automatiquement partie de l'Association et puissent profiter des avantages liés aux produits et aux services que nous offrons.

Nous serions heureux d'avoir l'occasion de planifier une rencontre pour discuter de cette initiative avec vous dès que possible et démontrer la valeur de l'Association de sécurité de forestière du Nouveau-Brunswick pour les entreprises du secteur forestier. Des dispositions peuvent être prises par courriel à l'adresse info@nbfsa.ca ou par téléphone.

Nous vous sommes grandement reconnaissants de votre temps, de votre considération et de vos efforts futurs concernant ce mouvement. Votre participation à notre initiative d'expansion permettrait à votre entreprise de profiter de notre soutien continu, de nos formations et de nos programmes de sécurité pour vos employés actuels et futurs.

Pour toute question ou tout commentaire, communiquez avec nous par courriel, à l'adresse info@nbfsa.ca, ou par téléphone, au 506-836-7330.

Sincères salutations,

Mario Arseneault, directeur général
Équipe et conseil d'administration de
l'Association de sécurité de forestière du
Nouveau-Brunswick

Expansion de l'Association de sécurité de forestière du Nouveau-Brunswick

Les employeurs et les employés du secteur forestier ont maintenant besoin de votre aide. « Comment? », me direz-vous.

Nous vous invitons maintenant, en tant qu'employeur du secteur forestier, à manifester votre soutien en adhérant à l'Association. Si la **majorité** des employeurs soutiennent l'Association de sécurité de forestière du Nouveau-Brunswick (ASFNB), elle pourra faire une demande à Travail sécuritaire NB pour intégrer votre secteur d'activité.

Après l'inclusion, **tous les employeurs** du secteur deviennent automatiquement membres de l'Association. Leur taux de cotisation comprend un pourcentage prélevé pour financer cette dernière, et ils peuvent profiter des avantages des produits et services que nous offrons.

« Je/nous », _____, soutient le projet d'expansion de l'Association.

Nom légal de l'entreprise

Représentant (en lettres moulées)

Je confirme que _____ (nom légal de l'entreprise) a examiné la possibilité de se joindre à l'Association de sécurité de forestière du Nouveau-Brunswick et souhaite manifester son appui à une demande présentée au nom de notre secteur. Je déclare également que j'ai le pouvoir de parler au nom de l'entreprise susmentionnée et de la lier par cet engagement.

Cordialement,

Représentant autorisé (signature)

Date

Adresse postale complète :

Téléphone du représentant : Courriel : _____

L'ASFNB vous remercie grandement de votre soutien, de votre confiance et de vos futures activités dans le cadre de cette initiative. Votre participation à notre initiative d'expansion permettrait à votre entreprise de profiter de notre soutien continu, de nos formations et de nos programmes de sécurité pour vos employés actuels et futurs.

Pour toute question ou tout commentaire, communiquez avec nous par courriel, à l'adresse info@nbfsa.ca, ou par téléphone, au 506 836-7330.